

La présente liste de conditions est confidentielle et pour usage interne exclusivement. Son contenu ne peut être reproduit ni distribué au public ou à la presse. La législation en matière de valeurs mobilières dans l'ensemble des provinces et territoires interdit une telle distribution. La présente liste de conditions devrait être lue conjointement avec la notice d'offre confidentielle datée du 15 janvier 2024 (la « Notice d'offre »). Bien que les renseignements figurant aux présentes proviennent de sources que nous considérons fiables, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. La présente liste de conditions est à titre indicatif uniquement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'achat des titres ci-mentionnés. Les termes commençant par une majuscule qui sont utilisés aux présentes, mais n'y sont pas définis, ont le sens qui leur est attribué dans la Notice d'offre.

CODE FUNDSERV, CATÉGORIE A : CDO 243

CODE FUNDSERV, CATÉGORIE F : CDO 244



MARS 2024

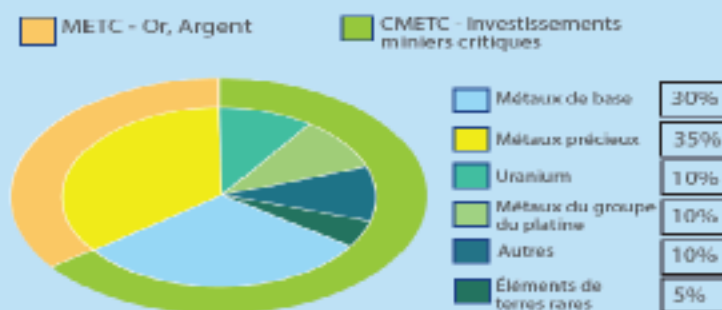
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2024 SUPER FLOW-THROUGH LIMITED

PARTNERSHIP CATÉGORIE QUÉBEC

CATÉGORIE QUÉBEC - PLACEMENT MAXIMAL : \$20,000,000

QUÉBEC PORTFOLIO INVESTMENT OBJECTIVES

RÉPARTITION CIBLE DE L'ACTIF DU PORTEFEUILLE QUÉBEC*



*sous réserve de disponibilité et des conditions du marché au moment de l'investissement.

L'objectif de placement de chacun des Portefeuilles Québec est de fournir aux porteurs de Parts de catégorie Québec (les « Commanditaires de la catégorie Québec ») un placement donnant droit à une déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 142 % dans un portefeuille diversifié d'Actions accréditives de sociétés exploitant des ressources naturelles ayant des Dépenses admissibles principalement dans la province du Québec en vue de maximiser les avantages fiscaux d'un placement dans les Parts de catégorie Québec, de procurer une plus-value du capital et/ou un revenu aux Commanditaires de la catégorie Québec.

Si vous êtes un résident canadien à l'extérieur du Québec, veuillez vous reporter à la notice d'offre pour obtenir des détails sur les objectifs de placement du portefeuille national.

POINTS SAILLANTS DU PLACEMENT

Gestion de portefeuille d'une équipe chevronnée

- Andrew Cook (Palette Investment Management Inc.) possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.

Des déductions fiscales intéressantes pour les investisseurs qui résident au Québec

- 142 % du placement initial devrait être déductible.

Portefeuille diversifié composé de titres du secteur des ressources naturelles susceptible de procurer une plus-value du capital et un revenu

- Un portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources naturelles composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, la mise en valeur et/ou la production de ressources minières.

Gestion du risque et possibilité d'une plus-value du capital

- Une protection à hauteur de 66% contre la chute du cours (selon l'hypothèse d'une émission minimum et d'un taux marginal d'imposition de 53,31 %).
- La « fraction à risques » correspond à 36% du coût du placement (selon l'hypothèse d'une émission minimum et d'un taux marginal d'imposition de 53,31 %).

Liquidité

- L'opération de roulement avec imposition reportée devrait être mise en œuvre au plus tard le 30 juin 2026.

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE D'EXPÉRIENCE

Gestionnaire de portefeuille

Andrew Cook, CPA, CA, CFA



- Gestionnaire de portefeuille et président de Palette Investment Management Inc. M. Cook possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.
- Il s'est principalement concentré sur les sociétés en croissance, avec une expérience substantielle dans les petites et moyennes capitalisations du marché, et il a passé beaucoup de temps dans le secteur des ressources resource sector.

Au sujet du Conseiller Sectoriel

Craig Porter, CFA, B.A.



- Le gestionnaire a retenu les services de Craig Porter, Backer Wealth Management inc., ancien gestionnaire de portefeuille de Maple Leaf, à titre de conseiller sectoriel, afin qu'il fournisse des avis et des conseils sur le secteur des ressources à la société, ainsi qu'à d'autres instruments de placement actuellement gérés par le gestionnaire.

SOMMAIRE DU PLACEMENT

Émetteur :	Maple Leaf Critical Minerals 2024 Super Flow-Through Limited Partnership (la « société en commandite »).
Titres offerts :	Parts de série A - CDO 243 et parts de série F - 244 de société en commandite de catégorie Québec.
Placement maximal :	20 000 000 \$ (222 222 parts de catégorie Québec).
Prix :	90,00 \$ par unité jusqu'au 30 juin 2024 ; 95,00 \$ par unité jusqu'au 30 septembre 2024 ; par la suite 100\$ par unité.
Souscription minimale :	100 parts. Des souscriptions supplémentaires peuvent être effectuées en multiple de 10 parts.
Commandité :	Maple Leaf Critical Minerals 2024 Super Flow-Through Management Corp. (le « commandite »).
Gestionnaire :	CADO Investment Fund Management Inc. (le « gestionnaire »).
Gestionnaire de portefeuille :	Palette Investment Management Inc. (le « gestionnaire de portefeuille »).
Objectif de placement :	Fournir aux Commanditaires de la catégorie Québec un placement donnant droit à une déduction fiscale pouvant aller jusqu'à 142 % dans un portefeuille diversifié d'Actions accréditives de sociétés exploitant des ressources naturelles ayant des Dépenses admissibles principalement dans la province du Québec en vue de maximiser les avantages fiscaux d'un placement dans les Parts de catégorie Québec, de procurer une plus-value du capital et/ou un revenu aux Commanditaires de la catégorie Québec.
Stratégie de placement :	<p>Atteindre les objectifs de placement du portefeuille Québec au moyen d'une recherche fondamentale et quantitative, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et par la gestion active de portefeuilles diversifiés d'actions accréditives de sociétés exploitant des ressources naturelles et qui :</p> <ul style="list-style-type: none">(i) ont des actions inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine;(ii) ont des équipes de direction chevronnées qui ont fait leurs preuves et qui ont de l'expérience;(iii) ont instauré des programmes d'exploration ou des programmes d'exploration, de mise en valeur et/ou de production solides;(iv) ont des actions qui représentent une bonne valeur et qui offrent une possibilité de plus-value du capital ou de revenu;(v) respectent certains autres critères figurant dans les lignes directrices en matière de placement.
Opération de liquidité :	Devrait être mise en œuvre au plus tard le 30 juin 2026 (voir « Opération de roulement »). Opération par laquelle les actifs de la Société seront transférés au fonds commun de placement de catégorie ressource Maple Leaf et les Commanditaires recevront une part proportionnelle des actions du fonds commun.
Admissibilité de la société en commandite :	Les parts <u>ne</u> sont <u>pas</u> des placements admissibles aux fins des REER, des FERR, des RPDB, des REEE, des REEI ou des CELI.
Honoraires du commandité :	Au total, 2 % de la valeur liquidative de chaque catégorie, calculés et versés mensuellement.
Prime liée au rendement :	Société en commandite qui correspondra à 20 % du produit : a) du nombre de parts de cette catégorie en circulation à la date du boni-rendement; et (b) le montant par lequel la valeur liquidative par part de cette catégorie à la date de la prime de performance (avant de donner effet à la prime de performance) plus la valeur globale de toutes les distributions par part de cette catégorie pendant la durée de la prime de performance dépasse 80 % des prix d'émission applicables des parts de cette catégorie.
Commission de vente et de service :	<ul style="list-style-type: none">• Parts de catégorie Québec de catégorie A - CDO 243: 8,00 % du Prix de la part,• Parts de catégorie Québec de catégorie F - CDO 244: 2,25 % du Prix de la part,
Clôture initiale :	Les clôtures auront lieu aux dates déterminées par le commandité, la clôture finale étant prévue pour le ou vers le 15 décembre 2024.

POINTS SAILLANTS DU PLACEMENT

Gestion de portefeuille d'une équipe chevronnée

- M. Cook possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.

Des déductions fiscales intéressantes pour les investisseurs qui résident au Québec

- Une déduction fiscale en 2024 pouvant atteindre environ 142 % du coût du placement.

Concentration sur le secteur des ressources naturelles

- Un portefeuille diversifié intéressant axé sur les ressources, composé principalement de sociétés spécialisées dans l'exploration, le développement et/ou la production de ressources énergétiques et minières, voire la production de certaines énergies renouvelables. L'accent est mis sur des sociétés exploitant des ressources naturelles dont les équipes de direction sont expérimentées et qui peuvent procurer une plus-value du capital et un revenu. Le gestionnaire de portefeuille choisira les actions des sociétés exploitant des ressources naturelles au moyen d'une recherche fondamentale et quantitative rigoureuse, à la fois au niveau des sociétés et du secteur, et gèrera activement le portefeuille de placements de la société en commandite.

Gestion du risque et possibilité d'une plus-value du capital

- Une protection à hauteur de 66 % contre la chute du cours (selon l'hypothèse d'un taux marginal d'imposition de 53,31 %).
- La « fraction à risques » correspond à environ 28 % du coût du placement (selon l'hypothèse d'un taux marginal d'imposition de 53,31 %).

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE D'EXPÉRIENCE



Andrew Cook CFA, CPA, CA. – Gestionnaire de portefeuille et président de Palette Investment Management Inc.

- Andrew Cook a fondé le gestionnaire de portefeuille et en est le président et chef de la direction. M. Cook possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.

- Il s'est principalement concentré sur les sociétés en croissance, avec une expérience substantielle dans les petites et moyennes capitalisations du marché, et il a passé beaucoup de temps dans le secteur des ressources.
- M. Cook a mené une brillante carrière d'analyste et de gestionnaire de portefeuille auprès de la Banque Royale du Canada, de Midland Walwyn, de Strategic Nova, de Marquest Asset Management et de Matrix Asset Management inc.
- Au cours de sa carrière, M. Cook a géré des fonds à petite et grande capitalisation, des fonds équilibrés et des fonds de croissance des dividendes. Il a également cogéré le Marquest Resource Fund d'octobre 2003 à juillet 2010.
- Le gestionnaire a retenu les services de Craig Porter, Backer Wealth Management inc., ancien gestionnaire de portefeuille de Maple Leaf, à titre de conseiller sectoriel, afin qu'il fournisse des avis et des conseils sur le secteur des ressources à la société, ainsi qu'à d'autres instruments de placement actuellement gérés par le gestionnaire.

RÉPARTITION DES PLACEMENTS DIVERSIFIÉE IDÉALE SELON CRAIG PORTER



60%
Critères
De Sélection

- Direction d'expérience
- Chef de file reconnu dans son domaine
- Bonnes perspectives de croissance
- Bilan solide

30%
Critères de
croissance

- Candidat pour une CPA
- Actifs sous-évalués
- Dans une phase descendante
- Nouvelle équipe de direction

10%
Critères risque
élevé/rendement
élevé

- Les sociétés exploitant des ressources naturelles qui répondent à la majorité des critères qui précèdent, mais dont la croissance est ralentie par des facteurs comme des changements défavorables apportés à la loi, les étapes préliminaires d'exploration, etc.

DES FONDS ACCRÉDITIFS MAPLE LEAF ANTÉRIEURS

- Maple Leaf Critical Minerals 2023-II Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Critical Minerals 2023 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf 2022 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2022-II Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2021 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf 2021 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2021-I Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2020 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf 2020 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2020-II Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2020 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf 2019 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2019-I Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2019 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2018-II Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2018 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf 2018 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2017 Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2017-II Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec
- Maple Leaf Short Duration 2017-I Flow-Through Limited Partnership, catégorie nationale et catégorie Québec

PRINCIPAUX ASPECTS FINANCIERS

Un placement dans les parts de catégorie Québec comportera un certain nombre de répercussions fiscales pour le souscripteur éventuel. Le commandité a rédigé l'exposé suivant afin d'aider les souscripteurs éventuels à évaluer les répercussions fiscales qui leur sont applicables en raison de l'acquisition, de la détention et de la disposition de parts de catégorie Québec; cet exposé n'est pas fondé sur un avis comptable ou juridique indépendant. L'exposé vise à illustrer certaines répercussions fiscales pour les souscripteurs qui sont des particuliers résidents canadiens (sauf des fiducies) qui ont acquis 10 000 \$ de parts de catégorie Québec dans la société en commandite et qui continueront à détenir leurs parts dans la société en commandite jusqu'au 30 juin 2026. **Ces illustrations ne sont que des exemples, et les déductions fiscales réelles peuvent être très différentes. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ». Le moment de ces déductions peut également varier par rapport à ce qui est indiqué dans le tableau.**

EXEMPLE DE DÉDUCTIONS FISCALES POUR LES PARTS DU PORTEFEUILLE QUÉBEC DE CATÉGORIE A

	2024	2025 et au- delà	Total
Placement initial	10 000 \$		10 000 \$
Crédits d'impôt			
Crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques (CMETC) – 30 %	1 692 \$		1 692 \$
Crédit d'impôt pour l'exploration minière (METC) – 15 %	455 \$		455 \$
Crédits d'impôt sur le revenu totaux	2 147 \$		2 147 \$
Déduction fiscale équivalente des crédits d'impôt	4 028 \$		4 028 \$
Déductions fiscales pour les actions accréditives			
FEC :	8 675 \$		8 675 \$
Autres déductions :	360 \$	1 111 \$	1 471 \$
Déductions fiscales totales pour les actions accréditives	9 035 \$	1 111 \$	10 146 \$
Déductions fiscales équivalentes totales (Crédits d'impôt + Déductions fiscales pour actions accréditives)	13 063 \$	1 111 \$	14 174 \$
Inclusion totale des revenus de crédit (CMETC et METC)		(2 147 \$)	(2 147 \$)
Déduction fiscale nette (après inclusion des revenus de crédit d'impôt)	13 063 \$	(1 036 \$)	12 027 \$
Économies fiscales nettes totales (au taux marginal d'imposition de 53,31 %)	7 197 \$	(6 \$)	7 191 \$

EXEMPLE DE CALCULS DE LA FRACTION À RISQUES, DU SEUIL DE RENTABILITÉ DU PRODUIT DE DISPOSITION ET DE LA PROTECTION CONTRE LA CHUTE DU COURS

Fraction à risques	2 809 \$
Seuil de rentabilité	3 384 \$
Seuil de rentabilité par unité	30,46 \$
Protection contre la chute du cours	66 %

Déductions équivalentes minimales exprimées en pourcentage de l'investissement initial (y compris les crédits d'impôt) **141,70 %**
selon l'hypothèse d'un taux marginal d'imposition de 53,31 %

NOTES ET HYPOTHÈSES

Les calculs ci-dessus prennent pour hypothèse que seules des Parts du portefeuille Québec de catégorie A sont émises et ils se fondent sur les estimations et les hypothèses décrites à la rubrique « Notes et hypothèses » figurant à la Notice d'offre, qui fait partie intégrante de l'illustration. Veuillez vous reporter aux Notes et hypothèses à la rubrique « Principaux aspects financiers » de la Notice d'offre pour le libellé intégral des estimations et hypothèses sous-jacentes aux calculs ci-dessus.

Suite des notes et hypothèses à la page suivante)

OPÉRATION DE ROULEMENT

- Afin de procurer aux commanditaires une liquidité et une possibilité de croissance du capital et du revenu à long terme, le commandité a l'intention de mettre en œuvre une opération de liquidité au plus tard le 30 juin 2026, sous réserve de la conjoncture du marché.
- L'Opération de liquidité implique le transfert des actifs de la Société au fonds commun de placement de catégorie ressource Maple Leaf (le « Fonds commun ») en échange d'Actions du fonds commun et les Commanditaires recevront une part proportionnelle de ces Actions du fonds commun.
- L'opération de liquidité sera mise en œuvre sur préavis d'au moins 21 jours aux commanditaires.
- Aux termes de l'opération de roulement avec un OPC, les commanditaires recevront des actions rachetables d'un OPC avec imposition reportée.
- La réalisation de l'opération de roulement avec une opération de liquidité nécessitera l'obtention de toutes les approbations requises.

LIGNES DIRECTRICES ET RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT

La société en commandite a élaboré certaines lignes directrices en matière de placement qui régissent les activités de placement liées au portefeuille Québec. Ces lignes directrices en matière de placement prévoient, entre autres, que le portefeuille Québec effectuera des placements en fonction des politiques et restrictions suivantes :

PORTEFEUILLE QUÉBEC TYPE DE PLACEMENTS	RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE PLACEMENT (pourcentage de la valeur liquidative à la date du placement)
➤ Sociétés exploitant des ressources naturelles dont les titres sont inscrits à la cote d'une bourse.	100% de la valeur liquidative à la date du placement.
➤ Sociétés exploitant des ressources naturelles dont la capitalisation boursière est d'au moins 5 millions de dollars.	Au moins 50 % de la valeur liquidative à la date du placement.
➤ Placement dans une seule société exploitant des ressources naturelles.	Au plus 20 % de la valeur liquidative à la date du placement.
➤ Placement dans une seule société exploitant des ressources naturelles dont la capitalisation boursière est inférieure à 10 millions de dollars.	Au plus 10 % de la valeur liquidative à la date du placement.

PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE CHOISIS

Les présents titres sont de nature spéculative. Il s'agit d'une mise en commun sans droit de regard. Un placement dans la société en commandite ne convient qu'aux souscripteurs qui peuvent assumer la perte de la totalité ou d'une partie de leur placement. Rien ne garantit qu'un placement dans les parts procurera un rendement positif, s'il en est. Rien ne garantit non plus que le commandité sera en mesure de repérer un nombre suffisant d'émetteurs prêts à émettre des actions accréditives afin de permettre au portefeuille Québec d'engager la totalité de ses fonds disponibles d'ici le 31 décembre 2024. Par conséquent, il se peut que le capital soit remboursé aux commanditaires de la catégorie Québec, qui pourraient ne pas être en mesure de réclamer les déductions d'impôt prévues.

Pour obtenir des renseignements complets, notamment des renseignements additionnels sur les facteurs de risque, veuillez vous reporter à la notice d'offre.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

DATE	ÉVÉNEMENT
➤ Au plus tard le 31 mars 2025 :	Les commanditaires reçoivent leur relevé provincial RL-15 et leur relevé fédéral T5013 aux fins de l'impôt.
➤ Le, ou vers le 30 juin 2026 :	Le commandité a l'intention de mettre en œuvre une opération de liquidité.
➤ Dans un délai de 60 jours de la réalisation de l'opération de liquidité :	Des actions de l'organisme de placement collectif sont distribuées après le transfert des actifs de la société en commandite à l'OPC, si une opération de roulement avec un OPC est mise en œuvre.
➤ Le, ou vers le 30 juin 2027 :	Si une opération de liquidité n'est pas mise en œuvre, la société en commandite sera dissoute, à moins que les commanditaires n'approuvent, par résolution extraordinaire, la poursuite des activités de la catégorie avec un portefeuille géré activement.

ÉQUIPE DE GESTION CHEVRONNÉE

Le conseil d'administration du Gestionnaire et l'équipe de gestion de portefeuille sont composés du groupe suivant de spécialistes chevronnés, et chacun d'eux a une réputation bien établie au sein du secteur des services financiers canadiens et dans la gestion de placements dans le secteur des ressources.



HUGH CARTWRIGHT, B.COMM – PRÉSIDENT DU CONSEIL ET ADMINISTRATEUR

- Président, associé directeur et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd., promoteur du placement et de la société mère du commandité.
- M. Cartwright a obtenu de l'Université de Calgary un baccalauréat en commerce et s'est spécialisé en finances.



SHANE DOYLE, B.A., M.B.A. – PRÉSIDENT, CHEF DE LA DIRECTION ET ADMINISTRATEUR

- Associé directeur et administrateur de Maple Leaf Short Duration Holdings Ltd.
- M. Doyle possède une vaste expérience en matière de services de conseils financiers aux entreprises, d'expansion des affaires, de gestion des relations avec la clientèle et de supervision du territoire.
- M. Doyle a obtenu une maîtrise en administration des affaires de l'Université St. Mary's à Halifax en 1988.



ANDREW COOK CPA, CFA, CA – GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE ET ADMINISTRATEUR

- Andrew Cook a fondé le gestionnaire de portefeuille et en est le président et chef de la direction. M. Cook possède 34 ans d'expérience dans le secteur des services financiers, dont les 26 dernières années ont été consacrées à la gestion de fonds pour le compte de plusieurs organismes d'investissement et de clients privés.
- Il s'est principalement concentré sur les sociétés en croissance, avec une expérience substantielle dans les petites et moyennes capitalisations du marché, et il a passé beaucoup de temps dans le secteur des ressources.
- M. Cook a mené une brillante carrière d'analyste et de gestionnaire de portefeuille auprès de la Banque Royale du Canada, de Midland Walwyn, de Strategic Nova, de Marquest Asset Management et de Matrix Asset Management inc.
- M. Cook a géré des fonds à petite et grande capitalisation, des fonds équilibrés et des fonds de croissance des dividendes.
- M. Cook possède une vaste expérience du secteur des ressources et des actions accréditives nationales et québécoises.



SEIYUL YU, B.COM., CPA, CA – CHEF DES FINANCES

- En tant que directeur financier de l'associé commandité, M. Yu possède plus de 20 ans d'expérience en gestion financière, en comptabilité et en communication de l'information sur les valeurs mobilières. Il supervise toutes les tâches de comptabilité et de communication de l'information requises pour les sociétés en commandite accréditives.
- M. Yu est un comptable professionnel agréé (comptable agréé) et a obtenu un baccalauréat en commerce de l'Université de Victoria, en Colombie-Britannique.



EMILY BURKART, B.COM., MSC - DIRECTRICE GÉNÉRALE, MARCHÉS DES CAPITAUX

- En tant que directrice générale des marchés de capitaux, Mme Burkart possède plus de 9 ans d'expérience dans les marchés européen et canadien.
- Mme Burkart est principalement responsable de la structuration, de la gestion et de la mise en œuvre du lancement des nouveaux produits Maple Leaf, ainsi que des transactions effectuées quotidiennement sur les marchés financiers canadiens.

DIRECTIVES DE LIVRAISON DU FORMULAIRE DE SOUSCRIPTION

1 REMPLIR L'ENTENTE DE SOUSCRIPTION ET LES ANNEXES (SELON CE QUI S'APPLIQUE)

Une entente de souscription entièrement ratifiée est requise pour tous les achats. Pour toutes les instructions et les méthodes de paiement, veuillez consulter l'entente de souscription de Maple Leaf Critical Minerals 2024 Super Limited Partnership. Pour une copie de l'entente de souscription, veuillez consulter le www.MapleLeafFunds.ca/ShortDuration, ou contacter Maple Leaf Funds à 604.684.5750 ou 1.866.688.5750 ou subscriptions@MapleLeafFunds.ca.

2 INSTRUCTIONS DE PAIEMENT

Le paiement peut se faire par chèque certifié, traite bancaire, virement bancaire ou dépôt direct à Maple Leaf Critical Minerals 2024 Super FT LP, ou via votre compte de courtage par l'entremise du réseau FundSERV, selon les méthodes suivantes :

MÉTHODE 1

- Les fonds peuvent être transférés par l'entremise de FundSERV à partir de votre compte de courtage avec un courtier.

Demandez à votre conseiller financier ou agent d'acheter le nombre de parts que vous souhaitez :

- Les parts de catégorie A - CDO 243
- Les parts de catégorie F - CDO 244

MÉTHODE 2

- Une traite bancaire ou un chèque certifié peut être envoyé par la poste ou par messenger à la société.

- Adressez à l'ordre de : Maple Leaf 2024 LP
- Envoyez par courriel ou courrier à : Maple Leaf Funds

MÉTHODE 3

- Les fonds peuvent être envoyés par virement bancaire ou dépôt direct à partir de votre compte bancaire.

- Institution bancaire : ScotiaBank
- Numéro d'institution : 002
- Numéro de transit : 47696
- Numéro de compte : Fourni sur demande.

3 DELIVERY INSTRUCTIONS

Les documents de souscription, les chèques et les traites bancaires peuvent être soumis directement au service de traitement des souscriptions des fonds Maple Leaf ou par l'intermédiaire d'un agent, d'un distributeur ou d'un courtier en valeurs mobilières, aux fins de remise aux fonds Maple Leaf par l'une des méthodes suivantes :

MÉTHODE 1

- Les ententes de souscription remplies peuvent être envoyées par courriel.

Livraison par courriel à :
subscriptions@MapleLeafFunds.ca

CONTACT MAPLE LEAF FUNDS

- **Pour planifier une rencontre ou pour obtenir d'autres renseignements :** Veuillez vous adresser directement à Maple Leaf dont les coordonnées figurent ci-après :



609, rue Granville, bureau 808, Vancouver (BC.) V7Y 1G5
Tél : 604.684.5750 ou 1.866.688.5750 Téléc. : 604.684.5748 Web : www.MapleLeafFunds.ca

DEMANDES GÉNÉRALES : info@MapleLeafFunds.ca
SERVICE DE TRAITEMENT DES SOUSCRIPTIONS : subscriptions@MapleLeafFunds.ca